



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
27 juillet 2020
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2020
31 août-4 septembre 2020, New York
Point 7 de l'ordre du jour provisoire
Dialogue structuré sur le financement

**Dialogue structuré sur le financement des résultats
des activités du plan stratégique du PNUD pour 2018-2021**

Résumé

Le rapport a été établi conformément aux décisions 2018/5 et 2019/18 du Conseil d'administration, dans lequel celui-ci a prié le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de revoir la présentation et le contenu de son rapport sur le dialogue structuré sur le financement et de présenter un rapport annuel harmonisé sur les engagements propres à chaque entité concernant la mise en œuvre du pacte de financement.

Le rapport fait le point sur les dialogues structurés sur le financement, notamment sur les progrès réalisés en matière d'harmonisation des approches adoptées pour les dialogues et du contenu du rapport avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). Le rapport couvre les différentes sources de financement et les progrès réalisés à ce jour pour soutenir le plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021. Un examen complet de la situation financière en 2019 figure à l'annexe I et un rapport annuel sur la mise en œuvre du pacte de financement est présenté à l'annexe II.

Le PNUD continue de faire des progrès notables sur 76,9 % des engagements individuels pris dans le cadre du pacte de financement ; il renforcera le dialogue noué avec les États Membres afin de respecter les autres engagements mutuels du pacte.

En 2019, les ressources ordinaires du PNUD ont de nouveau augmenté, tandis que les annonces de contributions pluriannuelles au titre des ressources ordinaires ont progressé de 14 %. Le rapport annuel de l'Administrateur et le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources font état de résultats impressionnants, notamment des progrès constants en matière de transparence et d'application du principe de responsabilité, de l'amélioration continue du ratio d'efficacité et de l'augmentation des ressources ordinaires allouées aux programmes de développement, ce qui renforce la position du PNUD en tant que partenaire d'investissement solide et acteur clé de la réforme des Nations Unies. Les ressources



ordinaires restent essentielles pour que le PNUD puisse exécuter le plan stratégique, aider les pays à faible revenu et les pays les moins avancés à éliminer la pauvreté, répondre aux crises avec souplesse, essayer des approches novatrices et combler l'insuffisance critique des ressources dans des domaines tels que les questions de genre.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui gagne tous les pays du monde, a déjà des conséquences dévastatrices sur les populations marginalisées et pauvres dans les pays en développement. Il est donc temps de relever pleinement le défi que pose l'obtention d'un financement durable et flexible pour permettre au PNUD de faire face à l'impact socioéconomique à long terme de cette crise.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

- a) Prendre note du dialogue structuré sur le financement du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021 (DP/2020/20) ainsi que de ses annexes ;
- b) Souligner l'importance de ressources ordinaires d'un montant suffisant et prévisible et exhorter les États Membres à contribuer en priorité aux ressources ordinaires, en effectuant des versements rapides et prévisibles, afin que le PNUD puisse obtenir les résultats prévus dans le plan stratégique pour la période 2018-2021, lutter contre la pandémie de COVID-19 et collaborer avec le système des Nations Unies pour le développement en vue d'exécuter le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
- c) Rappeler combien il importe que le financement soit prévisible et inviter instamment les États Membres à verser des contributions sur une base pluriannuelle pour 2020 et les années suivantes, afin de permettre au PNUD de répondre avec souplesse à l'évolution des besoins des pays de programme et de réduire le risque de compromettre sa capacité d'atteindre les résultats inscrits dans le plan stratégique pour la période 2018-2021 ;
- d) Recommander vivement aux États Membres de poursuivre, dans le cadre des dialogues structurés sur le financement, leur discussion avec le PNUD sur le passage de ressources fortement préaffectées à des ressources ordinaires souples, afin que le Programme puisse mieux répondre aux besoins nouveaux en matière de développement.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction : le dialogue structuré sur le financement	4
II. Le pacte de financement des Nations Unies.	5
III. Ressources à l'appui du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021	9
IV. Perspectives des ressources par source de financement	17
V. Questions stratégiques	21
VI. Utilisation des ressources du système des Nations Unies	24
VII. Conclusion.	26

Annexes (accessibles sur le site Web du Conseil d'administration du PNUD)

- Annexe I. Examen annuel détaillé de la situation financière du PNUD (2019)
- Annexe II. Progrès accomplis au titre des engagements individuels pris dans le cadre du pacte de financement

I. Introduction : le dialogue structuré sur le financement

1. Le présent rapport a été établi conformément aux décisions 2018/5 et 2019/18 du Conseil d'administration, dans lequel celui-ci a prié le Programme des Nations Unies pour le développement de revoir la présentation et le contenu de son rapport sur le dialogue structuré sur le financement, de présenter un rapport annuel harmonisé sur les engagements propres à chaque entité concernant la mise en œuvre du pacte de financement et de rationaliser la documentation. À ce titre, il présente l'ensemble des progrès accomplis par rapport aux objectifs du plan stratégique 2018-2021 et aux engagements pris par le PNUD au titre du pacte de financement des Nations Unies, ainsi que les principales données financières pour 2019.

2. Le PNUD utilise le dialogue structuré sur le financement comme une plateforme d'échanges interactifs avec les États Membres, grâce à laquelle il peut avoir une conversation transparente et critique sur les questions et les défis qui se posent en matière de financement et améliorer les comportements dans ce domaine. Le dialogue permet également au PNUD de mettre en avant l'état du financement et la nécessité de garantir des niveaux adéquats de financement souple et prévisible, afin d'atteindre les objectifs fixés dans le plan stratégique et le pacte de financement. Il contribue en outre à renforcer et à réaffirmer l'engagement mutuel en faveur de la coopération pour le développement.

3. De tels dialogues interactifs revêtent une importance particulière à l'heure actuelle. La pandémie de COVID-19 a provoqué des perturbations de grande ampleur dans presque tous les pays et pourrait avoir des effets sociaux, économiques et politiques dévastateurs, qui laisseront des cicatrices profondes et durables. Alors que le virus continue de se propager et plonge les pays dans la récession, le financement du développement est plus important que jamais. Pour faire face à cette crise complexe en matière de santé et de développement, il est essentiel que les agences de développement comme le PNUD disposent d'un financement adéquat et souple. Les ressources ordinaires sont particulièrement vitales, dans la mesure où elles forment le socle de la réponse globale du PNUD à la COVID-19 pour soutenir les efforts des gouvernements.

4. L'intérêt porté à la coopération internationale ne cesse de croître dans le contexte de la pandémie. Près de 80 % des gouvernements ont reconnu l'importance du système des Nations Unies pour le développement aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable¹, et ils sont maintenant encore plus conscients de l'utilité de la réforme du système pour apporter à cette crise une réponse cohérente, intégrée et déployée à l'échelle du système. Le PNUD a rapidement renforcé ses solutions d'intervention et de relèvement, en prenant des mesures concrètes pour permettre à ses bureaux de pays dans le monde entier d'offrir un soutien immédiat et concret aux partenaires nationaux, en coordination étroite avec les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies.

5. En honorant les engagements pris dans le cadre du pacte de financement, en particulier en fournissant un financement de qualité, durable et pluriannuel, les États Membres détiennent la clé qui permettra au PNUD et au système des Nations Unies pour le développement de répondre aux crises en temps réel, à l'appui des priorités nationales de développement.

¹ Voir <https://news.un.org/en/story/2020/05/1064392> (non disponible en français).

II. Le pacte de financement des Nations Unies

6. Le pacte de financement des Nations Unies constate qu'il est nécessaire d'apporter aux pays un appui financier plus cohérent, plus efficace et plus performant aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable et qu'il faut amener les États Membres et le système des Nations Unies pour le développement à rendre compte de la manière dont ils fournissent et utilisent les ressources financières. En améliorant à la fois la qualité et la quantité des financements, la mise en œuvre du pacte de financement permet au système des Nations Unies de répondre à un large éventail de défis en matière de développement et de réduire les délais de réaction, les coûts de transaction et la concurrence pour les ressources.

7. Le pacte de financement est articulé autour d'engagement politique visant à améliorer le paradigme de financement qui confie au PNUD et au système des Nations Unies pour le développement le soin de soutenir au mieux le développement des pays. Cet impératif est d'autant plus pertinent alors que la communauté internationale continue de lutter contre la pandémie de COVID-19. Compte tenu de la propagation mondiale de la pandémie, la communauté internationale doit apporter un soutien coordonné, stratégique et rapide aux fins d'une réponse et d'un rétablissement efficaces, en fournissant un financement adéquat et de qualité.

Suivi des engagements du pacte de financement

8. Le système des Nations Unies pour le développement a vu des signes positifs dans le respect des engagements du pacte de financement, selon le rapport 2020 du Secrétaire général relatif à la mise en œuvre de la résolution [71/243](#) de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Le PNUD progresse sur 76,9 % des indicateurs propres aux entités, contre 60 % en moyenne dans le système des Nations Unies pour le développement. Voir l'annexe II pour obtenir plus de détails sur les résultats les plus récents du PNUD quant aux engagements qu'il a pris dans le cadre du pacte de financement.

9. Comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution [72/279](#) sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, le PNUD a mis en place un système de suivi et de rapport sur ses engagements au titre du pacte de financement, et ce, sur deux plans. Il contribue à l'établissement de rapports à l'échelle du système dans le cadre du rapport annuel du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet, et rend compte de ses engagements au titre du pacte de financement au Conseil d'administration par l'intermédiaire du dialogue structuré sur le financement. Tous les rapports publiés dans le cadre du dialogue structuré sur le financement peuvent être consultés sur le site Web du PNUD².

Aligner le financement sur les exigences du plan stratégique

10. L'examen à mi-parcours du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021 indique que les ressources ordinaires contribuent à des résultats de développement de plus haut niveau, ce qui démontre qu'elles ont un effet catalyseur sur la réalisation du Programme 2030. Dans ce contexte, le pacte de financement revêt une importance d'autant plus grande pour l'amélioration des pratiques de financement du PNUD, la réalisation des objectifs de son plan stratégique et la réforme du système

² Voir <https://www.undp.org/content/undp/en/home/funding/funding-dialogues.html> (non disponible en français).

des Nations Unies pour le développement. Alors que le PNUD respecte les engagements qu'il a pris au titre du pacte de financement et continue de diversifier sa base de financement, sa souplesse, sa réactivité et son efficacité dépendent de la flexibilité des ressources et du respect des engagements mutuels par les partenaires de financement.

11. L'un des principaux objectifs du pacte de financement est de rétablir un équilibre entre les ressources ordinaires et les autres ressources, mais les États Membres continuent d'acheminer l'essentiel de leur soutien financier sous la forme de contributions réservées à des projets, thèmes, régions ou pays prédéfinis. En 2019, les ressources ordinaires ne représentaient que 13 % de l'ensemble des fonds reçus par le PNUD, soit moins que l'objectif de 30 % qui a été fixé dans le pacte de financement et doit être atteint d'ici 2023. Les ressources préaffectées représentent toujours 85 % du total des contributions versées au PNUD.

12. Les ressources ordinaires ont permis au PNUD de prendre des décisions de financement rapides et flexibles et de répondre de manière proactive aux défis créés par la COVID-19. Grâce à elles, le Programme a aussi été en mesure de mener une coordination étroite avec les équipes de pays des Nations Unies et les gouvernements quant à la riposte d'ensemble apportée, en adaptant son offre au contexte local et en posant les jalons d'une réponse socioéconomique intégrée fournie par le système des Nations Unies tout en respectant les priorités nationales. Toutefois, les faibles niveaux actuels des ressources ordinaires et la flexibilité du financement ont limité la capacité du PNUD à répondre de manière adéquate à tous les besoins des pays.

13. De même, l'augmentation du nombre de contributeurs aux ressources ordinaires a continué de poser un défi au PNUD en 2019, malgré les efforts déployés pour établir des priorités et plaider auprès d'un plus grand nombre d'États Membres afin de les amener à contribuer aux ressources ordinaires. Ces activités de plaidoyer en faveur des ressources ordinaires consistent notamment à améliorer la visibilité des contributeurs et à communiquer plus efficacement sur ce qu'ils paient. Un point positif est que le PNUD a connu une meilleure prévisibilité de son financement, la part des contributions aux ressources ordinaires soutenues par des engagements pluriannuels ayant augmenté. En 2019, la part des ressources ordinaires versées au titre d'engagements pluriannuels a atteint 58 %. Des engagements de financement prévisibles permettent au PNUD d'aborder plus efficacement les objectifs à moyen et long terme, en les ancrant dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

14. Le PNUD a accompli des progrès pour ce qui est de faire croître la part de financement souple fournie par les fonds de financement commun interinstitutions et les fonds thématiques propres à chaque entité. Près de 10,8 % des ressources autres que les ressources de base du PNUD ont été assurées par des fonds de financement commun interinstitutions en 2019 (contre 8 % en 2018) : l'objectif de 10 % fixé dans le pacte de financement a ainsi été dépassé. Les partenaires ont augmenté leurs contributions aux guichets de financement thématiques de 54 %, qui sont passées de 67 millions de dollars en 2018 à 103 millions de dollars en 2019. Ces fonds thématiques ne représentent cependant que 2,5 % du total des autres ressources. Le PNUD continuera de dialoguer avec ses partenaires pour faire croître la part de fonds souples et peu préaffectés, afin d'atteindre d'ici 2023 l'objectif de 6 % défini dans le pacte de financement.

Accélérer l'obtention de résultats sur le terrain

15. Le PNUD collabore étroitement avec les bureaux de pays pour que les engagements pris au titre du pacte de financement soient correctement transposés au niveau national. Soulignant l'importance d'un appui interactif, collaboratif et

harmonisé du système des Nations Unies pour le développement au niveau des pays, le PNUD travaille en étroite collaboration avec les organismes des Nations Unies et les entités gouvernementales pour obtenir un maximum de résultats sur le terrain. Les rapports internes montrent une prise de conscience et une volonté renouvelées pour ce qui concerne l'organisation d'activités conjointes par le PNUD et d'autres entités des Nations Unies, certaines améliorations positives étant déjà visibles.

16. En 2019, les programmes communs représentaient 8,4 % des dépenses afférentes au programme du PNUD, 14 % supplémentaires étant consacrés aux activités menées conjointement avec d'autres entités des Nations Unies. Il est important de noter qu'il n'existe pas de définition commune des « activités conjointes » qui englobe l'éventail de mesures relevant de ce terme générique³, ce qui empêche de disposer de données cohérentes et comparables dans l'ensemble du système des Nations Unies. À l'avenir, il est nécessaire d'établir une définition et des mécanismes communs à l'échelle du système pour saisir les efforts continus accomplis par les entités afin d'améliorer la cohérence et la collaboration et d'obtenir ainsi des résultats partagés.

17. Le PNUD a considérablement transformé la planification, la gestion des ressources humaines et les services opérationnels dans les bureaux de pays, afin que les équipes de pays des Nations Unies soient plus efficaces à l'échelle des pays. Il a pris des mesures pour préparer ses bureaux de pays à s'engager activement dans la conception des nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, en mettant en place des équipes multidisciplinaires pour soutenir les bureaux de pays dès le début des processus de planification conjointe et en révisant son descriptif de programme de pays pour mettre en évidence ses contributions aux résultats conjoints.

18. Des données internes⁴ suggèrent que, dans 98 % des pays, le PNUD était très engagé ou participait à l'élaboration d'analyses communes de pays et de plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Un engagement tout aussi fort est signalé lorsqu'il s'agit d'aider les équipes de pays des Nations Unies à concevoir les théories du changement pour ces plans-cadres. L'enquête 2020 sur les partenariats du PNUD a confirmé ce point, dans la mesure où 79 % des gouvernements des pays de programme se déclarent satisfaits de la contribution du PNUD à l'analyse et à la collecte d'éléments de preuves sur lesquels se fondent les activités menées par les entités du système des Nations Unies, notamment pour ce qui concerne les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

19. L'enquête sur les partenariats a également montré que 73 % des personnes interrogées étaient satisfaites des efforts déployés par le PNUD pour aider les coordonnateurs résidents à positionner stratégiquement le système des Nations Unies au niveau des pays, et 75 % considèrent que le Programme préconise une position commune des Nations Unies sur les questions de développement majeures.

Engagement en faveur de la transparence et du principe de responsabilité

20. Le PNUD est l'entité des Nations Unies la plus transparente d'après l'Indice de transparence de l'aide, et ce, depuis 2016. S'appuyant sur son expérience, il a pris des

³ À ce jour, il n'existe pas de définition convenue entre les membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable de ce qui peut être considéré comme des « activités conjointes », comme l'indique le paragraphe 66 du document [A/75/79/Add.1-E/2020/55/Add.1](#).

⁴ En mars-avril 2020, le PNUD a mené une enquête auprès des représentants résidents afin d'obtenir des informations sur leurs premières expériences de mise en œuvre de divers éléments de la réforme du système des Nations Unies pour le développement.

mesures pour rendre plus visible les résultats, les contributeurs aux ressources ordinaires, aux fonds de financement commun et aux fonds thématiques et le financement public. En 2019, le document publié par le PNUD sur ses sources de financement (Funding Compendium) a mis à l'honneur les États Membres ayant contribué aux fonds de financement commun, et les brochures sur les donateurs ont donné une visibilité à tous les types de contributions des partenaires de financement. Le rapport annuel sur les guichets de financement et le portail en ligne mettent en avant les contributeurs aux fonds thématiques. Le portail de la transparence du PNUD⁵ donne des informations sur plus de 4 000 projets en cours, notamment sur ceux qui contribuent directement à la lutte contre la COVID-19, et contient des liens vers des pages présentant chaque donateur.

21. Le PNUD reste attaché à la transparence. Il publie des rapports d'audit du Bureau de l'audit et des investigations depuis 2012 et a fait l'objet de rapports d'audit sans réserve relatifs à ses états financiers pendant 15 années consécutives. Tous les rapports d'audit externe peuvent être consultés sur le site Web public du PNUD⁶.

22. Le PNUD continuera de tirer parti de sa fonction d'évaluation indépendante et décentralisée pour soutenir l'apprentissage institutionnel, l'application du principe de responsabilité et la transparence. Tous les plans d'évaluation, les rapports et les réponses de l'administration du PNUD sont dans le domaine public. Le Bureau indépendant d'évaluation a publié une série de rapports de synthèse de réflexion, dans lesquels sont réunis les principaux enseignements tirés des évaluations relatives à la riposte mise en œuvre par le PNUD face aux crises avant la pandémie de COVID-19.

Améliorer l'efficacité

23. Le PNUD mesure ses résultats et rend compte chaque année au Conseil d'administration de son efficacité et de son efficacité dans l'exécution des programmes. Afin de garantir la meilleure utilisation possible des précieuses ressources qui lui sont confiées, il continue de renforcer ses activités par l'intermédiaire du Groupe des innovations institutionnelles du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et d'un ensemble de mesures d'efficacité internes, destinées à consolider les pratiques de fonctionnement du Programme en un modèle solide, viable et efficace.

24. Le PNUD a rationalisé plus de 150 processus opérationnels, réalisant ainsi des économies d'environ 7,5 millions de dollars sur les voyages et de 11,7 millions de dollars sur les biens immobiliers du siège. Il continue de rechercher et de réaliser des gains d'efficacité supplémentaires grâce à des activités conjointes menées avec d'autres entités. Il a développé et pris en charge tous les coûts relatifs au développement et à la maintenance d'une plateforme numérique dédiée à la Stratégie relative aux modalités de fonctionnement. Cette plateforme a permis de faire passer de six mois à huit semaines le temps moyen nécessaire aux bureaux de pays pour élaborer de telles stratégies, et fournit une évaluation beaucoup plus rigoureuse des coûts et des avantages des accords de services.

25. Le PNUD collabore étroitement avec le Groupe des innovations institutionnelles pour faire avancer les travaux sur le service de soutien commun et renforcer son offre de services pouvant être assurés depuis n'importe quel lieu. Des études montrent que le plus grand potentiel d'économies est lié à « l'intégration verticale », c'est-à-dire la centralisation de fonctions précises au moyen de centres de services partagés mondiaux.

⁵ Voir <https://open.undp.org/> (non disponible en français).

⁶ Voir <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/accountability/audit/disclosure-of-internal-audit-reports.html>.

26. Le regroupement des services partagés mondiaux du PNUD réunit les processus de 57 bureaux de pays dans les domaines des finances, des ressources humaines et des achats, ce qui permettra de traiter jusqu'à 65 % des questions d'audit au niveau des pays. Une grande part des 15 millions de dollars d'économies estimées devrait être réalisée à l'avenir.

27. Le ratio d'efficacité de la gestion du PNUD continue de progresser et reste inférieur à l'objectif annuel correspondant. En 2018-2019, le Programme a dépassé ses objectifs : de 6,7 % (réel) contre 6,9 % (objectif) en 2018, le ratio d'efficacité de la gestion est passé à 7,5 % (réel) contre 7,7 % (objectif) en 2019.

Approche harmonisée des dialogues structurés sur le financement et du pacte de financement

28. Prenant acte des demandes formulées par leurs conseils d'administration respectifs en matière d'amélioration de la qualité des dialogues structurés sur le financement, le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont harmonisé l'établissement de rapports portant sur les dialogues structurés sur le financement, notamment en utilisant un modèle similaire, en convenant de méthodologies facilitant la comparabilité et en améliorant l'analyse des déficits en ressources.

29. Des dialogues structurés ont été organisés conjointement avec les membres des conseils d'administration des quatre entités en 2019 et en 2020. En août 2019, une session informelle conjointe sur le pacte de financement a été tenue afin de favoriser une compréhension et un engagement communs et de mettre au jour les principaux défis et opportunités liés à sa mise en œuvre. En janvier 2020, une réunion d'information conjointe a été organisée pour discuter des solutions permettant d'améliorer le format, le contenu et la fréquence des dialogues structurés sur le financement.

III. Ressources à l'appui du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021

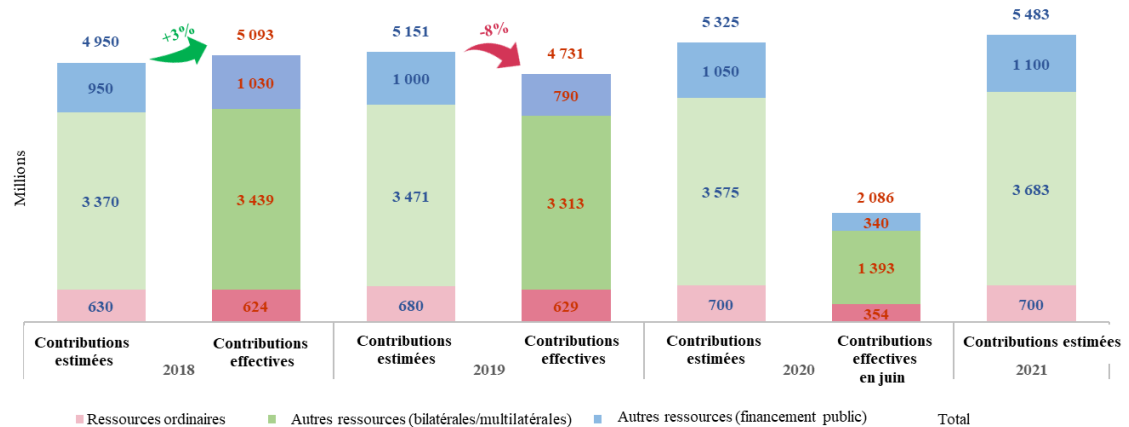
30. Le plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021 a fixé les orientations d'un « PNUD nouvelle génération » pour aider les pays à atteindre les objectifs de développement durable, avec un soutien adapté articulé autour de trois grands cadres de développement.

31. Le plan de ressources intégré 2018-2021 (DP/2017/39) définit les ressources financières nécessaires à l'exécution du plan stratégique au cours des quatre années. En comparaison avec les estimations pour 2019, les contributions réelles ont atteint 4,7 milliards de dollars, soit 92 % du montant prévu (5,1 milliards de dollars).

32. Par rapport aux estimations pour la période restante du plan stratégique (2020-2021), en juin 2020, un montant total de 2,1 milliards de dollars avait été reçu, dont 0,4 milliard de dollars de ressources ordinaires, 0,3 milliard de dollars de financement public et 1,4 milliard de dollars de contributions bilatérales ou multilatérales.

Figure I
Plan stratégique pour la période 2018-2021, contributions estimées et effectives

(En millions de dollars des États-Unis)



* Les chiffres présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des services d'appui remboursables.

A. Faits marquants et situation financière en 2019

33. En 2019, la stabilité financière est restée une priorité absolue pour le PNUD. Le montant total des produits, dont les contributions volontaires, s'est élevé à 4,8 milliards de dollars, soit une baisse de 863 millions de dollars (15 %) par rapport aux 5,7 milliards de dollars de 2018. Ce montant comprend les contributions volontaires (4,5 milliards de dollars), qui ont diminué de 887 millions de dollars (17 %) par rapport aux 5,4 milliards de dollars de 2018. Le nombre inférieur d'accords de financements pluriannuels conclus en 2019 par rapport à 2018 explique en partie cette baisse (559 millions de dollars) de même que les fluctuations des taux de change (161 millions de dollars).

34. Le montant total des charges en 2019, exécution des programmes comprise, s'est élevé à 4,9 milliards de dollars, soit une baisse de 173 millions de dollars (3 %) par rapport aux 5,1 milliards de dollars de 2018. Les dépenses afférentes au programme ont atteint 4,3 milliards de dollars, soit une diminution de 86 millions de dollars (2 %) par rapport aux 4,4 milliards de dollars de 2018. Le montant total des charges est resté supérieur de 94 millions de dollars au montant total des produits en 2019, grâce à l'utilisation de l'excédent cumulé des ressources des programmes des années précédentes, ce qui est une mesure positive.

35. Le PNUD a continué d'inverser le déficit budgétaire institutionnel et équilibré son budget institutionnel pour la troisième année consécutive. L'année 2019 a marqué une deuxième année d'augmentation des ressources ordinaires, de 5 millions de dollars en 2018 à 629 millions de dollars⁷ ; par rapport à 2018, on a constaté une augmentation de 14 % des annonces de contributions pluriannuelles au titre des ressources ordinaires, une augmentation de 54 % des investissements dans les guichets de financement du PNUD et une augmentation de 28 % de l'engagement dans les fonds de financement commun du fonds d'affectation spéciale pluripartenaire.

⁷ En tenant compte d'une contribution des États-Unis d'un montant de 12 millions de dollars pour 2019, qui a été reçue en 2020.

36. Par rapport à 2018, la part des ressources ordinaires allouées aux programmes de développement est passée de 62,6 % à 65,9 %, tandis que la part des ressources ordinaires utilisées pour les activités du budget institutionnel a diminué de 37,4 % à 34,1 %, soit une part inférieure aux prévisions du budget intégré (35,9 %). Le PNUD utilise ces gains d'efficacité pour investir dans des services de meilleure qualité afin de permettre au personnel de travailler plus efficacement sur la programmation.

Tableau 1
Situation financière du PNUD (2018-2019)

(En millions de dollars des États-Unis)

	2019	2018 (après retraitement)	Augmentation/ (diminution)	Variation (pourcentage)
Produits ^a	4 829	5 692	(863)	(15 %)
Charges ^a	4 924	5 097	(173)	(3 %)
Montant net des recettes	(95)	595	(690)	(116 %)
Actif	12 485	12 204	281	2 %
Passif	2 790	2 575	215	8 %
Actif net	9 695	9 629	66	1 %
Composé de :				
Solde cumulé	9 409	9 337	72	1 %
Réserves	286	292	(6)	(2 %)
	9 695	9 629	66	1 %

^a Les montants des produits et des charges sont indiqués après élimination de 256 millions de dollars en 2019 et de 258 millions de dollars en 2018.

Avant élimination :

Total des produits – 5 085 millions de dollars en 2019 ; 5 950 millions de dollars en 2018

Total des charges – 5 180 millions de dollars en 2019 ; 5 355 millions de dollars en 2018

Contributions annuelles

37. En 2019, le PNUD a affiné sa politique comptable sur les produits des opérations sans contrepartie directe selon la Norme IPSAS 23. Il comptabilise désormais la valeur totale des accords de financement lorsqu'ils sont signés, même lorsque les sommes faisant l'objet des accords relatifs aux contributions n'ont pas été versées. Toute somme d'argent non perçue associée à des accords de financement est considérée comme une créance.

38. En vertu du Règlement financier et des règles de gestion financière du PNUD, celui-ci n'est autorisé à effectuer des dépenses qu'à concurrence de la trésorerie disponible ; par conséquent, dans les sections suivantes du présent document, les « contributions annuelles » sont présentées conformément aux politiques antérieures de comptabilisation des contributions (c'est-à-dire les montants reçus au cours d'un exercice de déclaration, plus les créances dues au cours d'un exercice de déclaration).

Tableau 2
Produits du PNUD (2019)

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Ressources</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Augmentation/ Après retraitement</i>	<i>Variation (diminution) (pourcentage)</i>
Produits				
Contributions volontaires				
Contributions annuelles	4 796	5 173	(377)	(7 %)
Contributions futures à recevoir	3 947	4 280	(333)	(8 %)
Ajustements liés à l'application de la norme IPSAS 23	(4 251)	(4 076)	(175)	4 %
Total partiel, contributions volontaires	4 492	5 377	(885)	(16 %)
Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs				
	18	24	(6)	(25 %)
Contributions des pays contributeurs nets				
	8	8	–	–
Contribution des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure)				
	9	9	–	–
Contributions en nature				
	15	16	(1)	(6 %)
Virements de fonds et remboursements aux donateurs				
	(69)	(74)	5	7 %
Contributions volontaires nettes				
	4 473	5 360	(887)	(17 %)
Produit des placements				
	167	134	33	25 %
Produits divers				
	445	456	(11)	(2 %)
Total des produits avant élimination	5 085	5 950	(865)	(15 %)
Élimination – recouvrement des coûts internes du PNUD				
	(256)	(258)	2	1 %
Total des produits après élimination	4 829	5 692	(863)	(15 %)

39. Les contributions annuelles en 2019 ont diminué de 7 % (de 5,2 milliards de dollars en 2018 à 4,8 milliards de dollars), dont 0,16 milliard de dollars sont imputables aux fluctuations des cours de change.

40. Les contributions annuelles au titre des ressources ordinaires sont passées de 624 millions de dollars en 2018 à 629 millions de dollars⁸, dont une perte de 23 millions de dollars liée aux fluctuations du taux de change. Les engagements prévisionnels pluriannuels au titre des ressources ordinaires ont augmenté de 14 % (de 271 millions de dollars en 2018 à 363 millions de dollars en 2019).

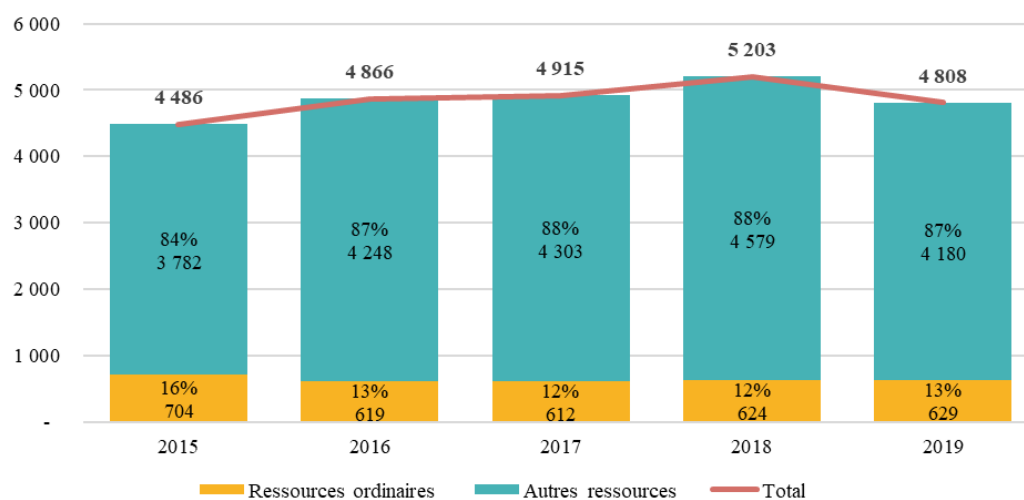
41. Les contributions annuelles aux autres ressources ont diminué, passant de 4,6 milliards de dollars en 2018 à 4,2 milliards de dollars, dont une perte de 0,14 milliard de dollars qui peut être attribuée aux fluctuations des taux de change.

42. Au cours des cinq dernières années, les contributions ont connu une croissance modeste, de 4,5 milliards de dollars en 2015 à 4,8 milliards de dollars en 2019. Toutefois, la part des ressources ordinaires est tombée de 16 % à 13 % en 2015 sous l'effet de la progression croissante des autres ressources affectées, ce qui a des répercussions sur l'efficacité des programmes de pays du PNUD et compromet les investissements nécessaires pour assurer la viabilité à long terme.

⁸ En tenant compte d'une contribution des États-Unis d'un montant de 12 millions de dollars pour 2019, qui a été reçue en 2020.

Figure II
Contributions annuelles au PNUD (2015-2019)

(En millions de dollars des États-Unis)

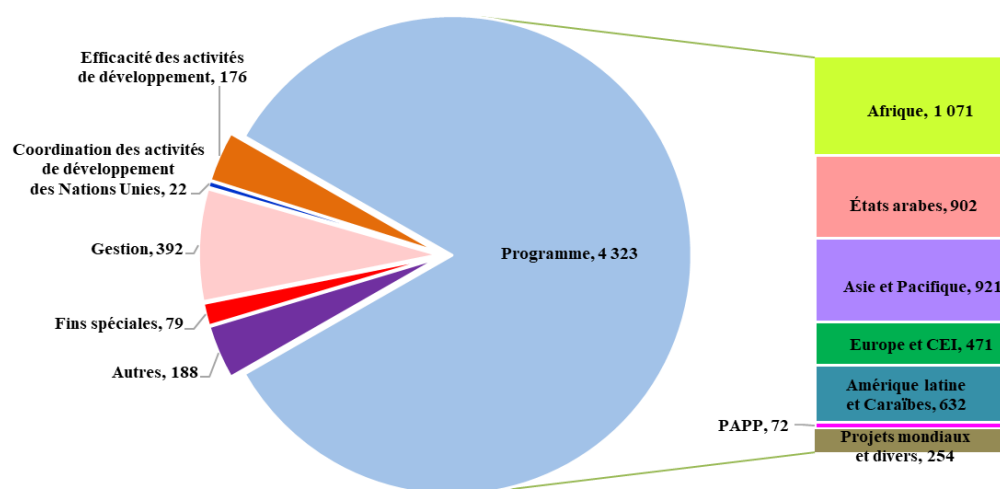


Charges

43. En 2019, sur les 4,9 milliards de dollars de charges totales, 4,3 milliards (soit 88 %) ont été consacrés aux activités relatives aux programmes. Neuf des 10 programmes majeurs du PNUD sont exécutés dans des pays en situation de fragilité ou de crise, ce qui représente 40 % du volume total des activités.

Figure III
Charges totales par catégorie de coûts et charges afférentes aux programmes par région (2019)

(En millions de dollars des États-Unis)



CEI : Communauté d'États indépendants ; PAPP : Programme d'assistance au peuple palestinien.

Situation financière

44. Le total des actifs enregistrés (12,5 milliards de dollars) a progressé de 2 % par rapport à 2018. L'actif du PNUD se compose essentiellement de placements effectués dans le but de financer les passifs connus ainsi que les contributions à recevoir. Tous les détails sont présentés à l'annexe I, figure VI.

45. Le montant des contributions à recevoir, soit 4,1 milliards de dollars, comprend 3,9 milliards de dollars engagés par les partenaires au profit du PNUD pour les prochaines années, comme indiqué dans les échéanciers de versements établis des accords signés. Ce montant servira à financer l'exécution de programmes au cours des prochaines années et se compose d'un montant de 358 millions de dollars à recevoir au titre des ressources ordinaires et de 3,6 milliards de dollars au titre des autres ressources.

46. Le montant total du passif s'est établi à 2,8 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 8 % par rapport à 2018 (2,6 milliards de dollars). Cette variation est principalement attribuable aux dettes du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, qui ont augmenté de 150 millions de dollars. Tous les détails sont présentés à l'annexe I, figure VII.

Excédent cumulé

47. Au 31 décembre 2019, le solde cumulé, réserves exclues, avait augmenté de 0,8 % pour s'établir à 9,4 milliards de dollars (contre 9,3 milliards de dollars en 2018). En raison du changement de la politique de comptabilisation des produits, l'excédent cumulé comprend désormais les créances résultant d'opérations sans contrepartie directe (nettes des arriérés), qui s'élevaient à 3,9 milliards de dollars au 31 décembre 2019. Comme le prévoit son Règlement financier et ses règles de gestion financière, le PNUD n'est autorisé à dépenser que les 3,9 milliards de dollars précédemment cités.

48. Une gestion prudente, telle que prescrite par la décision 1999/9 du Conseil d'administration, exige de maintenir un niveau de ressources ordinaires liquides représentant l'équivalent de trois à six mois de dépenses. Le PNUD a maintenu la position de liquidité en fin d'année à 6,61 mois de fonds de roulement (contre 7,61 mois en 2018).

49. Voir l'annexe I pour un examen complet de la situation financière du PNUD en 2019.

B. Avancées et ressources, par résultat du plan stratégique

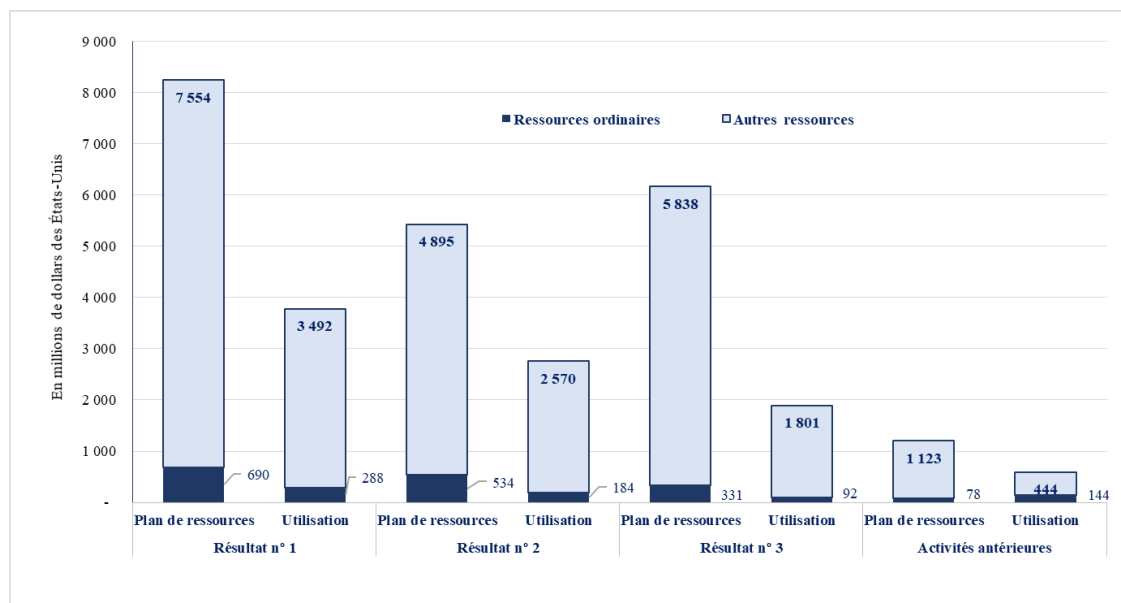
50. Le plan de ressources intégré prévoyait un montant total de 21 milliards de dollars pour les dépenses en matière de développement relevant des trois objectifs du plan stratégique pour la période 2018-2021. En 2018-2019, ces dépenses ont atteint 9 milliards de dollars, soit 43 % du montant initialement prévu dans le plan quadriennal. Le PNUD a utilisé 3,8 milliards de dollars pour faire progresser l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions (premier objectif), 2,8 milliards de dollars pour accélérer les transformations structurelles propices au développement durable (deuxième objectif), 1,9 milliard de dollars pour renforcer la résilience aux crises et aux chocs (troisième objectif) et 0,6 milliard de dollars pour soutenir les interventions héritées du précédent plan stratégique.

51. Sur la base des estimations actualisées de l'examen à mi-parcours du plan de ressources intégré et budget intégré pour la période 2018-2021 (DP/2020/9), les dépenses de développement prévues (ou déficit en ressources) pour les deux dernières

années du plan stratégique (2020-2021) s'élevaient à 11 milliards de dollars au 31 décembre 2019.

Figure IV

Dépenses afférentes au programme pour la période 2018-2019 par rapport au plan de ressources pour la période 2018-2021



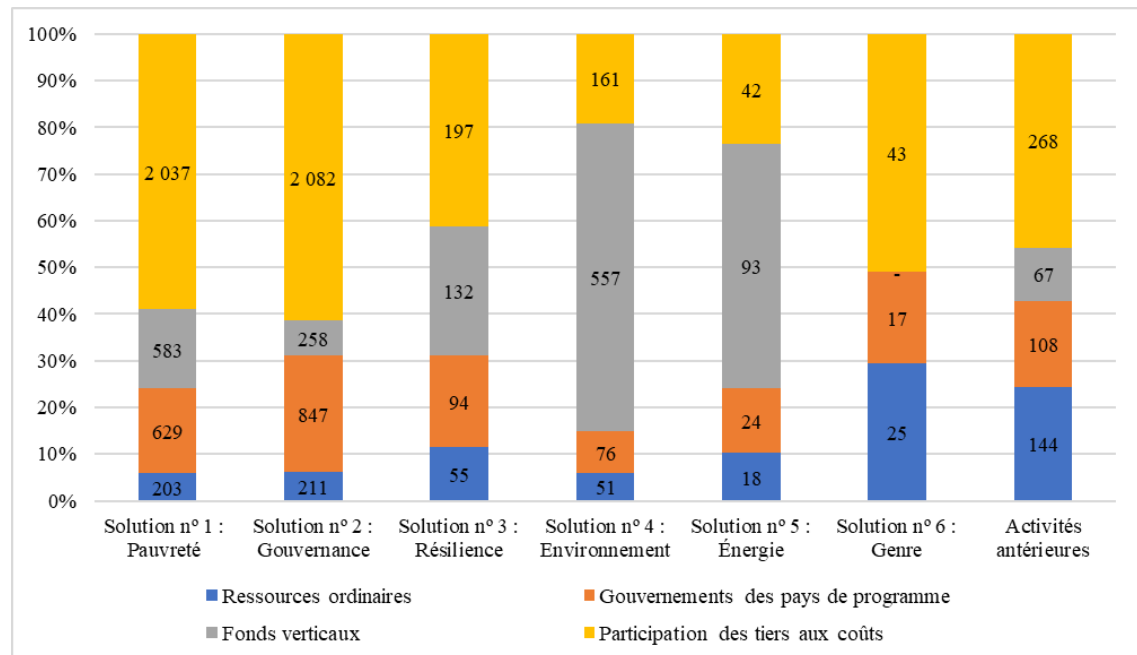
Le rôle essentiel des ressources ordinaires

52. Les ressources ordinaires soutiennent la capacité opérationnelle, les réseaux et la présence du PNUD à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Grâce à elles, il est en mesure de fournir aux gouvernements nationaux un appui à la demande et de collaborer avec les partenaires des Nations Unies pour maximiser les résultats collectifs sur le terrain. Des ressources ordinaires suffisantes et prévisibles sont essentielles pour que le PNUD puisse investir dans des programmes là où les besoins sont les plus importants. Les ressources ordinaires sont la modalité de financement la plus souple et lui permettent de jeter les bases de la conception de programmes qui contribueront à attirer davantage de fonds d'autres sources. L'analyse statistique réalisée lors de l'examen à mi-parcours du plan stratégique a montré que les programmes utilisant une plus grande part de ressources ordinaires ont obtenu des résultats de plus haut niveau en matière de développement.

53. Les ressources ordinaires sont réparties entre toutes les solutions types et servent de pivot dans la réalisation des objectifs du plan stratégique, ainsi que dans le pilotage et le déploiement de solutions innovantes permettant d'atteindre les objectifs de développement durable. Elles sont essentielles pour que le PNUD puisse répondre aux besoins immédiats des pays touchés par des crises telles que la pandémie de COVID-19, et combler les déficits de financement dans les domaines essentiels du plan stratégique. Par exemple, la part la plus importante des ressources ordinaires (29 %) a été allouée à la solution type n° 6 sur l'égalité des genres et l'avancement des femmes, ce qui démontre l'importance cruciale de ces ressources dans l'obtention de résultats dans les domaines sous-financés, comme le montre la figure V ci-dessous.

Figure V
Dépenses afférentes au programme par solutions type et canaux de financement (2018-2019)

(En millions de dollars des États-Unis)



54. La solution type n° 2 sur la gouvernance a bénéficié du plus grand volume de ressources ordinaires. Dans la mesure où il opère dans un nouveau contexte de vulnérabilités, de risques et d'intérêts partagés créé par la COVID-19, le PNUD collaborera avec les gouvernements pour aller vers différents modèles d'innovations sociétales et transnationales dans ses activités de gouvernance. L'appui apporté par les États Membres au moyen de ressources ordinaires sera un élément clé et une marque de leur confiance.

55. Les ressources ordinaires permettent d'obtenir des résultats de développement à long terme, comme le montrent les quelques exemples ci-après :

a) Au Burundi, 20 millions de dollars de ressources ordinaires ont permis de soutenir les populations les plus pauvres du pays en fournissant des services essentiels et une protection sociale, en renforçant les capacités des groupes vulnérables et en développant les compétences des autorités locales ;

b) Au Népal, 1,7 million de dollars de ressources ordinaires ont été utilisés pour lever les principaux obstacles à la réalisation des objectifs de développement durable à l'échelle locale et à l'accélération de cette mise en œuvre grâce à des partenariats avec les gouvernements provinciaux et locaux ;

c) Au Sénégal, les ressources ordinaires ont permis de promouvoir l'entrepreneuriat par l'utilisation de l'énergie solaire, la promotion des chaînes de valeur dans l'agroforesterie et l'emploi des femmes et des jeunes dans la région de Tambacounda, l'une des plus pauvres du pays.

56. Les fonds préaffectés et les fonds publics ont essentiellement servi à financer les activités du PNUD relatives à l'élimination de la pauvreté, à la gouvernance et au renforcement de la résilience. Les fonds verticaux ont principalement été utilisés dans les domaines de l'environnement et de l'énergie ; cependant, compte étant tenu de la

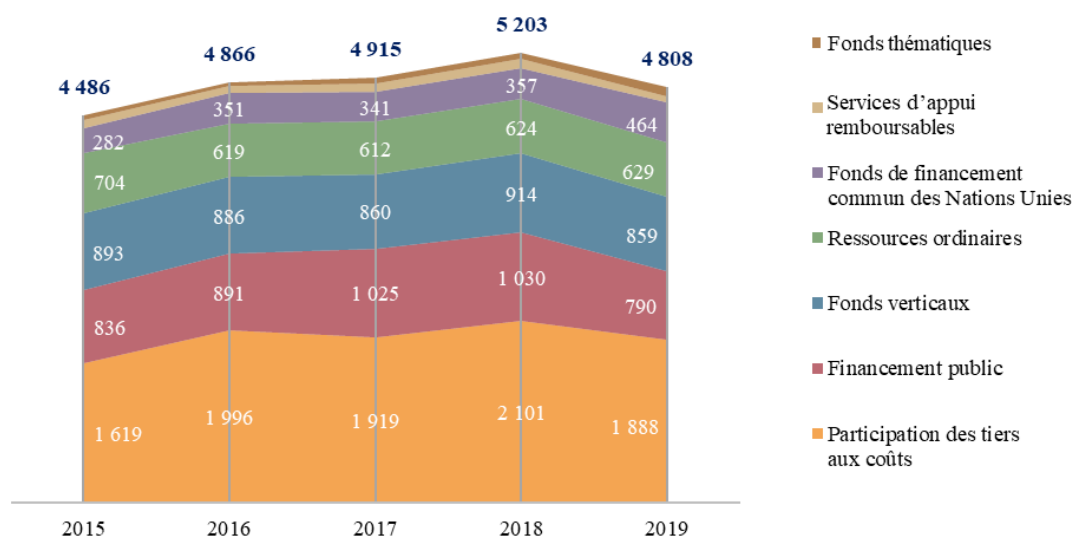
nature transversale des solutions types, ils ont aussi financé une partie des programmes du PNUD relatifs à l'éradication de la pauvreté et à la gouvernance. Toutefois, les fonds préaffectés sont non fongibles et ne peuvent être transférés à des régions sous-financées.

IV. Perspectives des ressources par source de financement

57. En 2019, alors que le total des contributions annuelles au PNUD a diminué de 7 %, le financement par les ressources ordinaires, le financement commun des Nations Unies et le financement thématique ont augmenté de 1 %, de 28 % et de 54 %, respectivement. La part des ressources préaffectées continue toutefois de représenter 85 % du total des contributions, les ressources ordinaires restant à 13 % et les financements thématiques à 2 %.

Figure VI
Contributions par canal de financement (2015-2019)

(En millions de dollars des États-Unis)



A. Ressources ordinaires

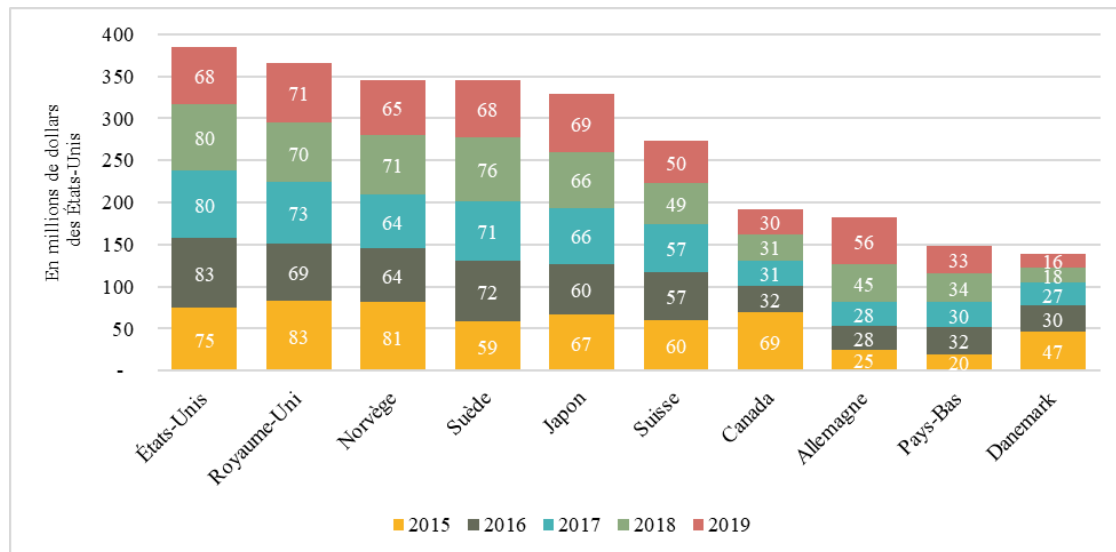
58. En 2019, le PNUD a reçu des contributions au titre des ressources ordinaires d'un montant total de 629 millions de dollars⁹ de 52 États Membres, soit une augmentation de 5 millions de dollars par rapport à 2018, ce qui indique que ses partenaires de financement continuent de le soutenir fermement. L'augmentation aurait été plus importante sans la perte nette de 23 millions de dollars due aux fluctuations des taux de change. Le PNUD est heureux de constater qu'en 2019, les gouvernements de l'Allemagne, du Costa Rica, de la France, du Japon, du Luxembourg, de la Norvège, du Portugal, de l'Espagne et de la Suisse ont versé des contributions plus importantes, et de voir que 33 États Membres ont maintenu un niveau de contribution solide témoignant de leur engagement ; c'est notamment le cas des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Suède, qui font partie des cinq principaux

⁹ En tenant compte d'une contribution des États-Unis d'un montant de 12 millions de dollars, qui a été reçue en 2020.

contributeurs. Sur le total des ressources ordinaires reçues en 2019, 58 % provenaient d'engagements pluriannuels, soit une augmentation de 14 % par rapport à 2018.

Figure VII

Les 10 principaux contributeurs aux ressources ordinaires (2015-2019)



59. Les contributions au titre des ressources ordinaires des pays qui ne sont pas membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et des pays de programme se sont élevées à 24 millions de dollars en 2019, les contributions les plus importantes provenant du Qatar (8 millions de dollars), de l'Inde (4,2 millions de dollars), de la Chine (3,8 millions de dollars), de l'Arabie saoudite (2 millions de dollars), de la Turquie (1,8 million de dollars), de la Fédération de Russie (1,1 million de dollars) et de la Thaïlande (900 000 dollars). Le Qatar et la Turquie ont signé des accords pluriannuels et les Philippines sont revenues en tant que contributeur. Le PNUD souhaite que davantage de pays non membres du Comité d'aide au développement et de pays de programme contribuent aux ressources ordinaires afin d'élargir la base de financement et d'honorer les engagements pris dans le cadre du pacte de financement.

60. Les paiements anticipés renforcent l'efficacité de la planification et de la gestion des ressources et réduisent les risques liés aux fluctuations monétaires. Le PNUD note avec satisfaction qu'au début de juillet 2020, il avait reçu 361 millions de dollars au titre des ressources ordinaires, soit 15 % de plus que le montant reçu à la fin juin 2019. Il espère que d'autres partenaires effectueront leurs paiements plus tôt.

61. Le PNUD se félicite de l'augmentation des contributions au titre des ressources ordinaires pour 2020 versées par l'Allemagne, les États-Unis, le Danemark et la Finlande, ainsi que des engagements pluriannuels existants pris par l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège, le Qatar, la Suède, la Suisse, la Turquie et le Royaume-Uni.

B. Fonds thématiques

62. Les guichets de financement thématiques du PNUD offrent un mécanisme de financement flexible dans quatre domaines : pauvreté et inégalités ; gouvernance, consolidation de la paix, crises et résilience ; nature, climat et énergie ; questions de genre.

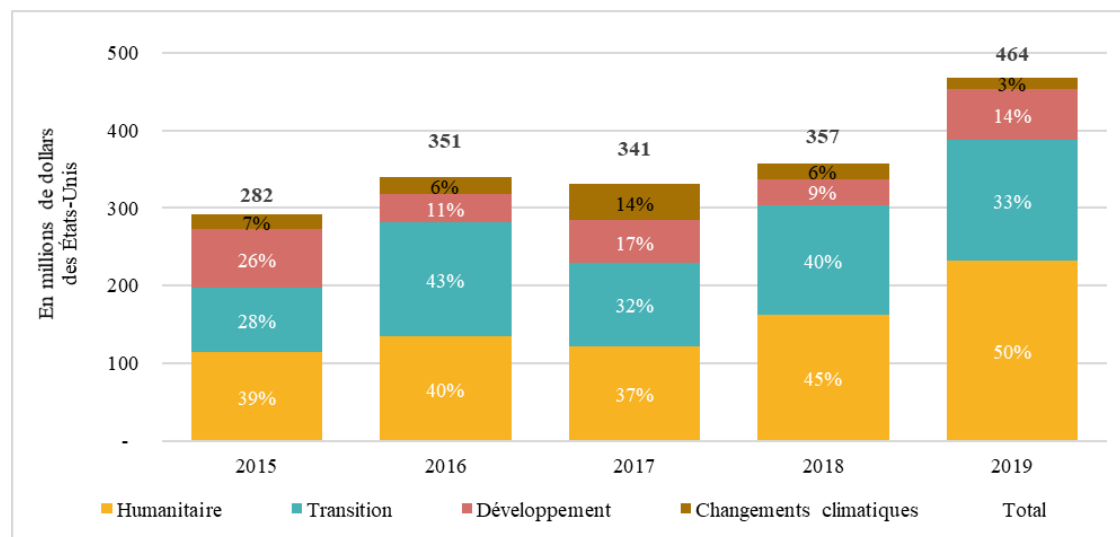
63. En 2019, le financement thématique s'élevait à 103 millions de dollars, soit une augmentation de 54 % par rapport à 2018, ce qui indique que ce canal de financement est de plus en plus utilisé, les guichets de financement étant désormais alignés sur le plan stratégique. Toutefois, 74 % du montant total reçu a été affecté à des projets mondiaux, le niveau de préaffectation des projets ayant augmenté de 20 % à partir de 2018. Huit partenaires ont contribué au financement thématique, l'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas étant les principaux contributeurs.

C. Fonds de financement commun des Nations Unies

64. En 2019, le PNUD a reçu 477 millions de dollars au titre des fonds de financement commun interinstitutions et des programmes conjoints, soit une augmentation de 28 % par rapport à 2018, ce qui lui a permis de dépasser les objectifs fixés pour 2019 dans son plan stratégique et dans le pacte de financement. Les contributions reçues par le PNUD au titre des fonds de financement commun sont composées de fonds destinés au développement, à l'aide humanitaire et à la transition, qui comprennent des fonds de financement commun gérés au niveau central et dans les pays, ainsi que des programmes conjoints. En 2019, les montants les plus importants reçus par le PNUD au titre de tels fonds provenaient de fonds humanitaires destinés à la République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et au Soudan.

Figure VIII

Financement commun des Nations Unies au PNUD (2015-2019)*



* Les montants ne comprennent pas les frais administratifs comptabilisés comme services d'appui remboursables.

65. Le PNUD s'attend à une augmentation continue des fonds de financement commun en 2020 et au-delà, compte tenu de la demande de partenariats multipartites, des domaines politiques dans lesquels le PNUD joue un rôle de premier plan (comme la réponse socioéconomique à la COVID-19), et de son expertise de longue date sur ce type de fonds puisqu'il accueille le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires.

D. Financement public

66. Le financement public reste vital pour les activités du PNUD visant à soutenir les priorités nationales. Il s'agit d'un mécanisme de financement volontaire par lequel les gouvernements des pays de programme confient leurs ressources nationales ou des prêts accordés par des institutions financières au PNUD pour l'aider à mettre en œuvre des initiatives de développement dans leurs pays respectifs. Les circonstances politiques et les fluctuations des taux de change contribuent aux variations de volume du financement public.

67. En 2019, les gouvernements des pays de programme ont contribué à hauteur de 790 millions de dollars au financement public, soit une baisse de 23 % par rapport à 2018, principalement en raison de pertes de change. En 2019, les cinq premiers contributeurs au titre du financement public étaient l'Ukraine, l'Argentine, la République dominicaine, l'Égypte et la Colombie. Grâce à ce type de financement, le PNUD a aidé le Gouvernement argentin à garantir la sécurité alimentaire et des services sociaux aux personnes en situation de vulnérabilité.

68. Les contributions des gouvernements financées au moyen de prêts octroyés par des institutions financières internationales en 2019 se sont élevées à 32 millions de dollars, soit une augmentation de 1 million de dollars par rapport à 2018, dont 14 millions de dollars de la Banque centraméricaine d'intégration économique acheminés au Honduras pour un programme de modernisation de la carte d'identité nationale exécuté par le PNUD.

69. Le PNUD continue de collaborer avec les institutions financières internationales et les gouvernements des programmes afin d'évaluer l'impact socioéconomique de la COVID-19 ce qui lui permettra d'aider les décideurs à voir plus loin que la reprise, à faire des choix et à gérer les difficultés.

E. Fonds verticaux

70. En tant que partenaire de qualité dans la conception et l'exécution de programmes visant à résoudre des problèmes complexes en matière d'environnement et de santé, le PNUD a aidé les pays à obtenir plus de 2 milliards de dollars au titre du financement de l'action climatique et de la finance verte au cours du cycle de planification 2014-2018, et 1,9 milliard de dollars de financement pour la santé au cours de la période d'exécution 2015-2020.

71. En 2019, le PNUD a reçu 859 millions de dollars de fonds verticaux, soit une diminution de 6 % par rapport à 2018 et une part de 18 % dans le total des contributions ; les contributions les plus importantes proviennent du Fonds pour l'environnement mondial (427 millions de dollars), du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (329 millions de dollars) et du Fonds vert pour le climat (66 millions de dollars). La COVID-19 aura très probablement une incidence sur les contributions des donateurs aux fonds verticaux. Toutefois, certaines entités telles que le Fonds mondial et Gavi, l'Alliance du Vaccin sont optimistes compte étant tenu de leurs récents cycles de reconstitution des ressources.

72. Pour maintenir ses hautes performances et atténuer les risques futurs, le PNUD continue d'investir dans le renforcement de ses capacités en matière d'élaboration de programmes, d'assurance qualité et d'utilisation d'outils de financement novateurs.

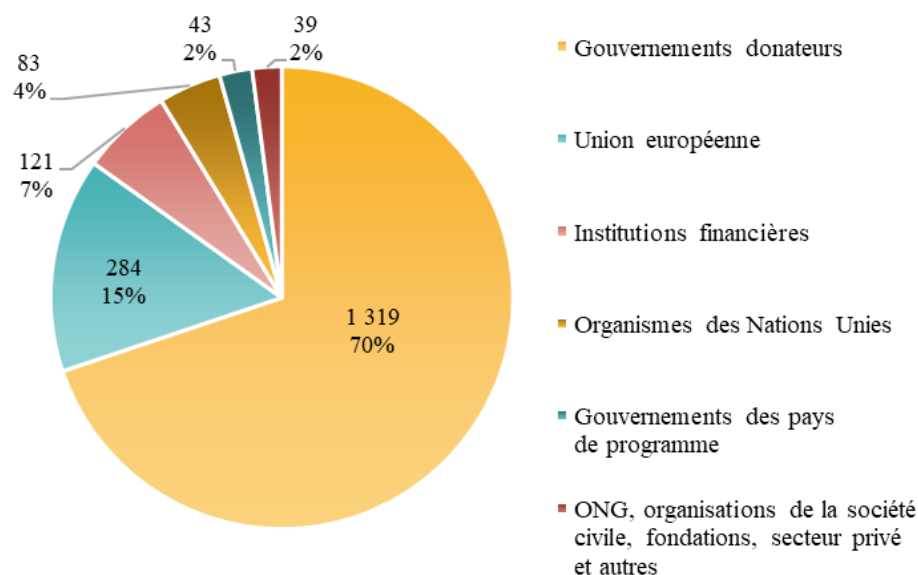
F. Participation des tiers aux coûts

73. La participation des tiers aux coûts constitue la part la plus importante des ressources préaffectées. En 2019, le PNUD a reçu 1,9 milliard de dollars au titre de la participation des tiers aux coûts, soit 39 % du total des contributions, une part importante provenant des gouvernements donateurs, comme le montre la figure IX ci-dessous. Les fonds provenant de la participation des tiers aux coûts ont principalement soutenu des programmes dans des contextes précaires en Afghanistan, en Iraq et au Yémen, ainsi que le Programme d'assistance au peuple palestinien.

Figure IX

Participation des tiers aux coûts par type de partenaire (2019)

(En millions de dollars des États-Unis)



V. Questions stratégiques

La COVID-19 met à l'épreuve l'utilité de la coopération pour le développement

74. La pandémie de COVID-19 a des conséquences dévastatrices sur tous les pays, qui vont bien au-delà des préoccupations sanitaires et posent des questions économiques, politiques et sociales. Elle a déjà perturbé l'économie mondiale qui devrait se contracter de 6 % en 2020, ce qui est pire que la crise financière de 2008-2009¹⁰.

75. Les économies avancées étant en récession, il est possible que certains partenaires financiers donnent la priorité à la riposte à la COVID-19 en réorientant le financement liés aux engagements pris en matière d'aide au développement. Les décisions relatives à l'aide publique au développement auront donc des répercussions importantes pour les années à venir. Il est essentiel que la communauté internationale s'unisse pour répondre aux besoins immédiats créés par la COVID-19, mais surtout pour faire face à ses impacts socioéconomiques à plus long terme.

¹⁰ <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2020/04/14/weo-april-2020> et <http://www.oecd.org/perspectives-economiques/juin-2020/>.

76. Un financement souple est essentiel pour aider les pays à lutter rapidement et efficacement contre la pandémie. La souplesse des ressources ordinaires permet au PNUD de reprogrammer les fonds existants et de répondre rapidement aux besoins nationaux. Le PNUD a pu lancer immédiatement un dispositif de réaction rapide à la COVID-19, allouant 30 millions de dollars à plus de 80 pays afin de faciliter l'achat d'équipements de protection individuelle de qualité pour le personnel de santé, d'appareils médicaux et de matériel de dépistage, et de sensibiliser les populations locales aux risques associés à la COVID-19.

77. Quatre-vingt-dix bureaux de pays ont rapidement réaffecté leurs ressources ordinaires pour faire face à la pandémie. En Éthiopie, le PNUD a réaffecté 6,8 millions de dollars pour assurer la continuité des fonctions gouvernementales essentielles pendant la pandémie. Au Niger, il a utilisé 2,5 millions de dollars de ressources ordinaires afin de mobiliser 2,5 millions de dollars supplémentaires d'autres ressources pour des solutions numériques de gouvernance en ligne, la mobilisations de la population et le redressement post-COVID. En Afghanistan, le PNUD a combiné 3,4 millions de dollars de ressources ordinaires avec 20 millions de dollars d'autres ressources afin de construire un centre de dépistage et cinq hôpitaux pour le personnel de police, et de renforcer les institutions publiques locales pour favoriser la continuité des activités. Le PNUD a soutenu la reprogrammation de 12,5 millions de dollars provenant de subventions attribuées au Fonds mondial dans 14 pays ainsi que l'approbation de 25,6 millions de dollars de nouveaux financements pour neuf pays, tandis que 37,5 millions de dollars pour six pays sont en attente de décision.

78. Les ressources ordinaires offrent au PNUD la possibilité de collaborer étroitement avec les équipes de pays des Nations Unies sous la direction des coordonnateurs résidents, et d'aligner ses priorités sur celles des gouvernements concernés.

79. Le programme des Volontaires des Nations Unies a alloué 1 million de dollars de son Fonds bénévole spécial afin de permettre le déploiement immédiat de 74 volontaires entièrement financés pour soutenir les fonctions de santé publique, la coordination des Nations Unies et la gestion de l'information.

Leadership technique du PNUD dans la réponse socioéconomique à la COVID-19

80. La crise créée par la COVID-19 fait peser une grave menace sur les acquis en matière de développement obtenus de haute lutte et le PNUD est déterminé à œuvrer auprès des pays pour les aider à poursuivre leur chemin vers la réalisation du Programme 2030. Le Cadre des Nations Unies pour une riposte socioéconomique immédiate à la COVID-19 reconnaît que la pandémie est une crise à la fois sanitaire et socioéconomique qui menace les moyens de subsistance et le bien-être des populations.

81. Pour les Nations Unies, la riposte socioéconomique est l'un des trois piliers de l'action menée, avec la santé et l'intervention humanitaire. Alors que la pandémie change la vie de 7,8 milliards de personnes dans le monde, les Nations Unies, sous la direction technique du PNUD, s'efforcent d'aider les pays à élaborer des politiques et à prendre des décisions, à voir plus loin que la reprise et à commencer à repenser à ce que serait la vie dans une « nouvelle normalité ».

82. Le PNUD dirige les efforts déployés par le système des Nations Unies pour évaluer les impacts socioéconomiques de la COVID-19, notamment en formulant des plans d'intervention, en assurant la cohérence avec les interventions sanitaires et humanitaires et en dialoguant avec les gouvernements sur la reconstruction d'un monde meilleur. Il a collaboré avec les équipes de pays des Nations Unies et les

institutions financières internationales sur plus de 70 évaluations destinées à conseiller les décideurs politiques sur les scénarios et les conséquences socioéconomiques. La participation à l'échelle nationale est essentielle pour donner aux acteurs locaux les moyens de faire face à la pandémie. En ayant accès à eux, le PNUD peut fournir l'appui nécessaire sur le terrain.

Partenariats innovants et financement du développement après la pandémie de COVID-19

83. Le dialogue avec des acteurs dans différents secteurs peut apporter des solutions innovantes pour faire face à un défi mondial de grande envergure. Le PNUD sait que des partenariats plus stratégiques ont un potentiel élevé et il a établi une série d'offres de politiques et de programmes intégrés. L'action conjointe et coordonnée menée par le PNUD avec les institutions financières internationales maximise les synergies, évite les doubles emplois et aide les gouvernements à recenser, à développer et à planifier le calendrier des projets pouvant être financés afin de construire des économies vertes et de renforcer les institutions nationales.

84. Le PNUD s'engage avec plus de 50 gouvernements sur des cadres de financement nationaux intégrés afin d'aligner la riposte face à la COVID-19 sur les objectifs de développement durable. En partenariat avec l'Union européenne et le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, et avec les ressources du Fonds commun pour les objectifs de développement durable, il collabore avec les coordonnateurs résidents et les entités pour instaurer des cadres au titre de ses activités liées au relèvement socioéconomique.

85. Le PNUD collabore avec le secteur privé pour mettre au jour les opportunités d'investissement au moyen de cartes destinées aux investisseurs montrant les répercussions des objectifs de développement durable et avec le secteur des assurances sur les instruments de financement des risques et la modélisation des risques. En collaboration avec le PNUD, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et l'Organisation mondiale de la Santé, la Banque de technologies pour les pays les moins avancés a lancé la plateforme Technology Access Partnership avec le secteur privé afin de soutenir la production locale et le transfert de technologies pour les technologies sanitaires liées à la COVID-19. En collaboration avec le Fonds d'équipement des Nations Unies, le PNUD aide les petites et moyennes entreprises à se repérer dans les scénarios de l'après-pandémie au moyen d'instruments de prospective stratégique. Le PNUD travaille également avec le Groupe des Sept¹¹ et l'Organisation de coopération et de développement économiques pour aligner le financement privé sur les objectifs de développement durable.

Sortir d'une crise : la voie du multilatéralisme post-COVID

86. La pandémie nous rappelle que le multilatéralisme et les valeurs qui le soutiennent doivent être préservés. L'engagement des Nations Unies à renforcer le lien entre l'action humanitaire et le développement et à apporter une réponse commune à la crise créée par la COVID-19 se fonde sur un intérêt marqué pour la collaboration. Il est donc essentiel que la communauté internationale réponde à l'appel humanitaire lancé pour faire face à la COVID-19 tout en préservant les engagements déjà pris en matière de développement, ce qui permettra de protéger les plus vulnérables des effets de la pandémie.

87. Si la crise créée par la COVID-19 continue d'exercer des pressions financières et politiques sur les pays, elle a également rappelé au monde l'importance du

¹¹ <https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/05/ed1e3be6a09d58274ed93698cdb7d5babb776c78.pdf>.

multilatéralisme et de la coopération mondiale. Dans la mesure où la crise lie l'économie mondiale à la géopolitique et aux valeurs sociales, il convient de rappeler à la communauté internationale le sentiment de solidarité et de coopération partagé au niveau mondial qui peut permettre de se recentrer sur le développement durable après la pandémie.

Gestion des risques dans le contexte de la COVID-19

88. Le PNUD gère de manière proactive les risques associés à la COVID-19 pour sa programmation, ses activités et son financement. Il a rationalisé ses politiques et procédures pour gagner en souplesse dans l'adaptation de la programmation, recevoir et fournir des fonds du secteur privé et d'autres, et veiller à ce que le personnel déployé pour aider les pays à faire face à la crise bénéficie d'un appui solide.

VI. Utilisation des ressources du système des Nations Unies

Volontaires des Nations Unies

89. En 2019, le volume financier total s'élevait à 221,3 millions de dollars (soit une augmentation de 21,3 millions de dollars par rapport aux 200 millions de dollars de 2018), dont 211,8 millions de dollars de ressources du programme.

90. Le Fonds bénévole spécial a reçu des contributions (notamment des contributions pluriannuelles) de 4,5 millions de dollars, contre 5,2 millions de dollars en 2018, soit une diminution de 14 %. Les contributions reçues pour les Volontaires des Nations Unies entièrement financés ont augmenté et atteint 22 millions de dollars.

91. Le programme des Volontaires des Nations Unies a reçu un financement pour les activités institutionnelles prélevé sur les ressources ordinaires du PNUD s'élevant à 8,6 millions de dollars en 2019, soit une légère diminution par rapport aux 8,8 millions de dollars versés en 2018. Le programme a fait remarquer qu'il avait besoin que le niveau de ressources ordinaires du PNUD soit stable et prévisible pour pouvoir s'acquitter de son mandat et fournir au PNUD et aux autres entités des Nations Unies des volontaires de qualité et des solutions innovantes et rentables.

Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud

92. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a bénéficié d'un budget institutionnel de 2,3 millions de dollars fourni par le PNUD et d'un budget-programme de 3,4 millions de dollars au titre des ressources ordinaires. Les contributions au titre des autres ressources pour le Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud se sont élevées à 14,1 millions de dollars, dont 9 millions de dollars de l'Inde pour le Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement, 2 millions de dollars pour le Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim, et diverses contributions modestes au titre du Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération Sud-Sud, ce qui représente une diminution de 20 % des contributions au titre des autres ressources par rapport à 2018.

Fonds d'équipement des Nations Unies

93. Le PNUD tire parti de la capacité du Fonds d'équipement des Nations Unies de proposer des prêts et des garanties qui profitent aux petites entreprises et aux autorités locales dans les pays les moins avancés, notamment un partenariat avec la Banque de développement de l'Éthiopie et le Gouvernement éthiopien pour garantir des prêts d'un montant de 1,1 million de dollars à 12 petites et moyennes entreprises du secteur des énergies renouvelables et une garantie de 10 millions de dollars émise par le Fonds d'équipement des Nations Unies en Gambie, qui a attiré un co-investissement

commercial dans une centrale électrique solaire de 10,5 mégawatts. Le PNUD et le Fonds d'équipement des Nations Unies approfondissent leur coopération pour mettre en œuvre les recommandations de l'Équipe spéciale chargée de la question du financement numérique des objectifs de développement durable et servir une partie des 1,7 milliard de personnes dans le monde qui n'ont pas accès au système bancaire.

Administrateurs et administratrices auxiliaires

94. Au 31 décembre 2019, le PNUD avait sous sa responsabilité 259 administrateurs auxiliaires, 13 assistants spéciaux de coordonnateurs résidents et 4 spécialistes des programmes de développement. Des accords ont été conclus par 32 gouvernements pour fournir des administrateurs auxiliaires, par 5 gouvernements pour fournir des assistants spéciaux aux coordonnateurs résidents et par 5 gouvernements pour fournir des spécialistes des programmes de développement.

95. En 2019, le montant total des contributions s'est élevé à 22 millions de dollars et les charges totales, dont les dépenses d'appui, se sont chiffrées à 19,5 millions de dollars. Le solde cumulé des financements à la fin de 2019 était de 21 millions de dollars. Des partenaires et organismes des Nations Unies ont versé au PNUD 21,5 millions de dollars pour qu'il administre en leur nom 158 administrateurs et administratrices auxiliaires participant au programme.

Fonction d'agent d'administration du PNUD

96. Le PNUD contribue aux activités de programmation communes par sa participation à la conception de fonds et par l'exercice des fonctions d'agent d'administration de programmes communs et de fonds d'affectation spéciale pluripartitaires pour le compte d'organismes du système des Nations Unies, ainsi que dans le cadre de sa participation à l'exécution de programmes en qualité d'organisme des Nations Unies. En 2019, le montant des contributions reçues des fonds d'affectation spéciale pluripartitaires a augmenté de 18 % pour atteindre 1 252 millions de dollars (contre 1 057 millions de dollars en 2018). Cette hausse est imputable à l'existence d'un cadre propice aux mécanismes de financement commun des Nations Unies et aux bons résultats obtenus par une large gamme de fonds à l'échelle nationale et mondiale, comme le Fonds pour la consolidation de la paix, le fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan, le fonds d'affectation spéciale pluripartitaires pour la Somalie, l'Initiative Spotlight, le Fonds commun pour les objectifs de développement durable, l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale et le portefeuille de projets humanitaires en cours. Le montant net des fonds transférés par le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartitaires, en sa qualité d'agent d'administration représentant toutes les organisations participantes, s'est élevé à 1 186 millions de dollars (contre 808 millions de dollars en 2018).

Appui aux organismes des Nations Unies

97. Le PNUD offre des services d'appui, sur la base du recouvrement des coûts, aux autres organismes des Nations Unies, notamment aux missions de maintien de la paix.

Coordination des activités de développement des Nations Unies

98. Le PNUD a soutenu efficacement la transition rapide du système des Nations Unies pour le développement, en application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale. En 2019, son soutien au système des coordonnateurs résidents s'élevait à 22,4 millions de dollars, soit 0,4 % du total des charges. Ce montant comprenait la contribution du PNUD d'un montant de 10,3 millions de dollars à l'accord de partage des coûts entre les entités du système des Nations Unies pour le développement, qui est deux fois plus importante qu'en 2018, et un montant supplémentaire de

12,1 millions de dollars pour les activités d'appui à la coordination antérieures, qui sont poursuivies à titre transitoire à la demande du Bureau de la coordination des activités de développement et de ses partenaires de financement. Le PNUD a collecté et transféré 2,6 millions de dollars au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du prélèvement de 1 % sur les contributions aux autres ressources strictement préaffectées.

Coût des mesures de sécurité prescrites par l'ONU

99. En 2019, le PNUD a dépensé 30,2 millions de dollars (contre 31,2 millions de dollars en 2018) au titre de coûts liés à la sécurité, dont 21,2 millions de dollars (comme en 2018) étaient associés à sa part du programme de coordination de la sécurité sur le terrain des Nations Unies, et 9,0 millions de dollars (10,0 millions de dollars en 2018) pour des services consultatifs et des investissements en matière de sécurité afin de garantir le respect des normes minimales de sécurité opérationnelle.

VII. Conclusion

100. Le PNUD remercie tous les partenaires de financement qui lui ont confié leurs ressources, lui permettant ainsi d'honorer ses engagements. Tous les types de financement sont appréciés, mais les ressources ordinaires restent les plus essentielles pour lui permettre de réagir avec souplesse afin d'obtenir des résultats sur le terrain.

101. La COVID-19 continue de se propager et a déjà des conséquences dévastatrices pour les populations marginalisées et pauvres en particulier. Le PNUD invite ses partenaires à donner la priorité aux ressources ordinaires, à signer des engagements pluriannuels et à effectuer des décaissements rapides et ponctuels pour lui permettre d'améliorer sa capacité de répondre rapidement aux demandes des pays et de continuer d'offrir des solutions de développement intégrées aux fins de la réalisation du Programme 2030.

102. Une diminution des ressources ordinaires aura un impact négatif sur la capacité du PNUD d'atteindre les résultats du plan stratégique pour la période 2018-2021, de réduire au minimum le déséquilibre entre les domaines de programme, de maintenir des normes d'assurance qualité et de transparence, et d'appuyer le contrôle indépendant, les ressources du système des Nations Unies et le système des Nations Unies pour le développement.

103. Le PNUD continuera de communiquer avec le Conseil d'administration, au moyen du dialogue structuré sur le financement, pour progresser dans le passage de ressources fortement préaffectées à des ressources ordinaires ou à d'autres ressources pouvant être affectées avec souplesse, pour examiner les progrès réalisés dans le sens des engagements mutuels du pacte de financement et pour continuer d'affiner l'approche adoptée pour le dialogue structuré, en collaboration avec les autres organismes des Nations Unies, à l'appui des efforts de réforme du Secrétaire général.

104. Rappelant les engagements pris dans le pacte de financement, le PNUD exhorte les États Membres à : a) augmenter leurs contributions volontaires ou à verser des contributions volontaires en fonction de leurs capacités ; b) verser des contributions sur une base pluriannuelle de manière durable et prévisible ; c) fournir des contributions moins restrictives pouvant être affectées avec souplesse plutôt que des contributions fortement préaffectées ; d) plaider auprès des États Membres pour qu'ils privilégient les contributions aux ressources ordinaires du PNUD, en effectuant des versements rapides et prévisibles, afin de lui permettre d'obtenir les résultats prévus dans le plan stratégique et de coordonner les efforts menés par le système des Nations Unies pour le développement en vue d'exécuter le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour sa part, le PNUD investira afin d'atteindre les

indicateurs du pacte de financement, suivra régulièrement les progrès à tous les niveaux et communiquera les progrès accomplis aux États Membres par l'intermédiaire du dialogue structuré sur le financement.
